

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'UNION EUROPEENNE APPROUVE LE FINANCEMENT DE MEDGAZ

- **L'Union Européenne considère que MEDGAZ est un projet de grande importance pour la sécurité d'approvisionnement énergétique de l'Europe.**
- **L'aide économique financera des études techniques et d'optimisation, préalables à la construction du gazoduc.**

Sur proposition de la Commission Européenne, l'Union Européenne a approuvé le financement de deux millions de euros pour MEDGAZ, S.A, la société établie pour la conception, la construction et l'opération du nouveau gazoduc Algérie-Europe à travers l'Espagne. La subvention a été accordée dans le cadre des Réseaux Trans-européens d'Énergie (TEN-E), considérant qu'il s'agit d'un des projets les plus importants pour la sécurité d'approvisionnement et la diversification énergétique de l'Europe.

Avec l'appui et l'approbation des autorités espagnoles, MEDGAZ, qui est déjà qualifié par l'Union Européenne comme un "Projet d'Intérêt Commun", a sollicité une aide économique en avril 2004. La subvention a été demandée pour financer des études techniques et d'optimisation, préalables à la construction du gazoduc.

MEDGAZ est un projet stratégique tant pour l'ensemble de l'Europe que pour l'Espagne et l'Algérie parce qu'il améliore la sécurité d'approvisionnement, favorise la concurrence sur le marché intérieur et contribue positivement aux objectifs du Protocole de Kyoto.

MEDGAZ doit être qualifié comme "A urgent" (projet prioritaire) dans la prochaine révision du document "de Planification des Secteurs Électricité et Gaz", comme cela a été récemment annoncé par le Ministère de l'Industrie, du Tourisme et du Commerce.

Le gazoduc sous-marin, qui partira de Beni Saf, en Algérie, jusqu'à la côte d'Almeria, en Espagne, aura une capacité initiale de 8 bcm/an (8 milliards de mètres cube par an). Avec une longueur de 200 kilomètres, MEDGAZ atteindra une profondeur maximale de 2.150 mètres.

MEDGAZ est une société constituée par CEPSA (20%), Sonatrach (20%) - promoteurs du projet -- et par BP, Endesa, Gaz de France, Iberdrola et Total, avec 12% de participation chacune.